

*Subsides*

transporter 100,000 tonnes de grain, ils devront être chargés à Seattle. Nous pourrions économiser 10 ou 20c. le boisseau sur la différence de coût entre le chargement sur de grands navires et celui sur de petits bâtiments comme ceux que nous utilisons aujourd'hui, et pourtant le ministre de la Justice consulte spécialiste après spécialiste pour essayer d'économiser de l'argent sans tenir compte de l'augmentation des coûts agricoles et des coûts de la main-d'œuvre.

On peut en dire autant des États-Unis où des installations sont en cours de construction à Seattle et à Tacoma. Si la situation de 1969-1970 se répète, nous savons parfaitement bien quel pays restera avec son grain. L'attitude du ministre me préoccupe. Chaque fois qu'on lui pose une question à propos de l'Ouest, il répond qu'il en discute avec les organismes agricoles et qu'il en parlera avec ses experts avant de prendre une décision. Je crois que le ministre a oublié ce qui s'est passé le 30 octobre dernier. Nous avons eu des élections comme le prévoit notre régime démocratique. Des gens comme moi ont été élus et j'aime à penser que je représente des agriculteurs qui ne sont affiliés à aucun organisme. Je suis membre du Syndicat du blé de la Saskatchewan. J'en suis membre depuis 25 ans et c'est là que je livre tout mon grain. Je suis membre de la Palliser Wheat Growers' Association. J'ai été élu par les agriculteurs et les producteurs de la circonscription de Battleford-Kindersley et je suis ici pour les représenter. Les spécialistes et les organismes peuvent bien me proposer quelque chose, si j'estime que cela n'est pas bon pour les agriculteurs de ma région, ils perdent leur temps.

A-t-on donc baptisé le comité permanent de l'agriculture seulement pour lui donner un nom? Nous devrions être en train d'étudier une politique de céréales fourragères pour le Canada. Pas étonnant que la présente mesure ne remporte pas beaucoup de succès à la Chambre. En premier lieu, on ne devrait pas présenter ces questions à la Chambre et lui demander de prendre des décisions; celles-ci devraient être prises par le comité. Nous nous méfions beaucoup de la formule FAIR que le Conseil national des grains encourage actuellement. Cette formule n'aide aucunement le producteur de l'Ouest et elle est sans rapport avec le coût de production. Elle porte simplement que s'il devait y avoir un autre surplus d'orge ou de céréales fourragères dans les Prairies, on permettrait alors aux éleveurs de bestiaux de l'Est d'en tirer profit. Il va sans dire que si nous avions eu un vrai gouvernement en 1969-1970, il n'y aurait eu aucune contrebande de provende à bon marché.

• (1640)

J'aimerais faire quelques remarques au sujet de la Commission du blé. Il est fort étrange qu'hier, en réponse à certaines questions, le ministre de la Justice (M. Lang) qui est chargé de la Commission canadienne du blé ait déclaré «que la décision de la Commission du blé de hausser les contingentements passablement plus rapidement qu'il aurait aimé le faire au cours de l'automne et au tout début de l'hiver a rendu possible la congestion.» Il est étrange que lorsque la Commission du blé fait quelque chose, le ministre approuve la décision mais lorsqu'il s'agit d'une décision impopulaire, il laisse entendre qu'il ne peut pas comprendre que la Commission en ait décidé ainsi.

Les contingents ont bien fonctionné pendant deux ou trois ans. Soudain il y eut des élections et nous avions un contingent de six ou huit boisseaux. Les agents d'éleva-

teurs ont déclaré qu'ils ne pouvaient manutentionner cette quantité de grain pendant plusieurs mois. Un membre de la Commission du blé m'a dit hier qu'on avait pour règle d'augmenter les quotas lorsqu'il y a 30 p. 100 d'espace disponible dans les zones. Je dis que le 1<sup>er</sup> septembre de l'année dernière, il n'y avait certainement pas 30 p. 100 d'espace libre dans aucune des zones et pourtant, les quotas ont été portés à six boisseaux. Je pense que le ministre devrait communiquer avec la Commission du blé parce qu'il semble y avoir désaccord quant au moment où les contingents devraient être augmentés en premier lieu.

A mon avis, la Commission canadienne du blé est une excellente chose. L'autre jour, le ministre a été prompt à la riposte lorsque quelqu'un lui a demandé pourquoi la Commission vendait les céréales aux éleveurs de l'Est 10c. de moins que le prix pratiqué sur les marchés mondiaux. Il a laissé entendre que le député était contre la Commission du blé. Celle-ci est censée venir en aide à l'agriculteur. Il faut qu'il y ait quelqu'un au sein de la Commission qui sache ce qui se passe, au lieu de quelqu'un qui ne connaît pas le programme et ne peut poser certaines questions. La Commission canadienne du blé devrait compter un représentant qui serait probablement élu par les agriculteurs. On pourrait ainsi s'assurer que la Commission fonctionne conformément à la volonté des cultivateurs. Si tel était le cas, j'accepterais que la Commission canadienne du blé s'occupe du colza, mais tel n'est pas le cas. La Commission canadienne du blé est une vache sacrée. On ne peut pas la critiquer, car alors les députés néo-démocrates et leurs amis bondissent et déclarent que ceux qui la critiquent sont ses adversaires.

Reste l'attribution des wagons couverts. Hier, le ministre a esquivé une question à cet égard. Il me semble que le producteur est le seul qui devrait décider de la destination des wagons. Le grain est censé être obtenu du producteur et vendu le plus cher possible. Ce n'est pas ce qui arrive. Au cours des trois derniers mois de l'année, les wagons couverts sont attribués selon l'espace réservé aux éleveurs avec moins de 25 p. 100 d'espace. Pour le reste de l'année, une autre formule est utilisée. Si la formule est satisfaisante pour trois mois, elle devrait l'être, selon moi, pour toute l'année.

**M. le président:** Je regrette d'interrompre le député mais son temps est écoulé.

**M. Danforth:** Monsieur le président, à l'ouverture du Parlement nous avons espéré entrer dans une ère nouvelle de l'agriculture, un député d'une circonscription voisine de la mienne dans le sud-ouest de l'Ontario ayant été promu au poste distingué de ministre de l'Agriculture. Je me suis réjoui de cette nomination car j'avais le sentiment qu'un député de cette région serait sensible aux difficultés des cultivateurs de ce coin du pays et qu'il serait maintenant en mesure de remédier à la situation. Ceci dit, je tiens à ajouter que nous avons besoin plus que de paroles pour résoudre les problèmes affectant cette région et, à vrai dire, toutes les régions de l'est du Canada et de la Colombie-Britannique. Les mots ne suffisent pas. Nous aimerions un peu plus d'activité de la part du gouvernement que sous le régime précédent et sous la direction des ministres qui se sont succédé à l'Agriculture. Chacun d'eux avait ses projets favoris, ses théories personnelles et ses principes particuliers qu'il a imposés à l'industrie agricole, si bien que nous nous sommes trouvés face à la plus chaotique des situations parce qu'il n'y a pas eu de politique durable et progressive de formulée à l'égard de quelque groupe que ce soit du monde agricole.